

Un enseignement adapté au profil des étudiants chinois ?
- Enquête menée auprès des étudiants de français langue seconde
à l'Université Sun Yat-sen

Zeng Xiaoyang
Pu Zhihong
Université Sun Yat-sen de Chine



Synergies Chine n° 4 - 2009 pp. 145-152

Résumé : *Se basant sur des données recueillies lors d'une enquête effectuée en novembre 2007 auprès de 267 étudiants chinois de français langue seconde (FLV2) de l'Université Sun Yat-sen, le Département de français de l'Université a tenté de définir les spécificités des besoins langagiers et de la situation d'apprentissage de ce public. Cette entreprise incite à repenser l'enseignement/apprentissage du FLV2 afin de mieux le promouvoir dans les établissements supérieurs chinois.*

Mots-clés : *français langue seconde, motivation, besoins langagiers, plurilinguisme, situation d'apprentissage.*

摘要：基于2007年11月针对我校267位二外法语学生进行的问卷调查数据，中山大学法语系试图确定二外法语学习者的语言需求与学习状况。本调查活动也促使我们重新思考二外法语教学法，以寻求在中国高校拓展并优化二外法语教学之路。

关键词：二外法语教学；动机；语言需求；多语并用；学习状况

Abstract: *Based on the data collected during a survey in November 2007 among 267 Chinese students learning french as a Second Language at Sun Yat-sen University, the Department of French language at the University attempted to define their specific language needs and their learning situation. This action prompted us to reconsider the French second language teaching and learning in order to better promote it in colleges and universities in China.*

Key words: *French second language, motivation, language needs, multilingualism, learning situation.*

Appelé « petite langue » dans les universités chinoises, le français est depuis très longtemps réservé à un public restreint. Cependant, le développement rapide des coopérations et échanges sino-français dans de nombreux domaines a créé des demandes sur le marché du travail, demandes qui font écho à l'augmentation massive des apprenants de français en LV2 en Chine du Sud ces dernières années. L'enseignement du français langue seconde se présente

généralement sous deux formes dans la plupart des universités, soit comme cours facultatif ouvert aux étudiants spécialistes d'une autre langue, soit comme formation payante ouverte à l'ensemble des étudiants de l'établissement, et sanctionné par un certificat de « français deuxième spécialité » délivré par l'université. Le Département de français de l'Université Sun Yat-sen dispense ces deux types d'enseignement de FLV2.

Notre présente contribution s'attache au FLV2 adressé aux étudiants issus de toutes disciplines, soit un public très large. Les 504 heures de ce cursus de français sont réparties sur trois semestres et ont pour objectif d'offrir aux apprenants un premier bagage langagier en plus de susciter leur intérêt pour la langue et la culture françaises. Les bases acquises permettant de « se débrouiller » dans la vie quotidienne, les apprenants pourront approfondir leur compétence linguistique ultérieurement s'ils le souhaitent. Les quatre cours prévus dans ce programme d'enseignement se répartissent comme suit de manière hebdomadaire : 6 heures de « français général » (*Manuel de français langue étrangère*, Editions de traduction de Shanghai) essentiellement axés sur les connaissances morphosyntaxiques, 2 heures de « production orale » (*Connexions*, Didier), une heure de « compréhension orale » (*Reflets*, Hachette) et enfin une heure également de « lecture rapide » (*Lire et Comprendre*, Editions de l'enseignement des langues étrangères de Shanghai), visant à élargir les connaissances lexicales des apprenants et à approfondir leur compétence de lecture. Afin de mieux promouvoir cette formation très prisée par les étudiants (nombre d'inscrits en constante augmentation depuis ces dernières années), une enquête a été menée en novembre 2007 auprès de 267 étudiants au début de leur dernier semestre d'apprentissage de français afin de mieux cerner leurs besoins, leurs attentes, leur situation d'apprentissage ainsi que leur appréciation des cours dispensés. Relevant d'horizons très divers, facultés de lettres, de sciences, de droit, de médecine pour n'en citer que certaines, ces 267 enquêtés constituent un échantillon représentatif des étudiants de FLV2 dans une université chinoise.

1. Motivation et besoins langagiers des étudiants chinois de FLV2

Wenden (1987, 1991) indique l'importance de l'attitude face à l'apprentissage, et soutient qu'on ne peut envisager d'entraînement quelconque sans connaître les représentations des apprenants face à la langue ou à son apprentissage. Les travaux de Gardner et Lambert (1972) proposent quant à eux de distinguer la motivation instrumentale (emploi, note, examen) et la motivation intégrative (connaître une culture donnée et s'y intégrer). Il est à rappeler que les besoins et la motivation des apprenants ne constituent en aucun cas des notions déterminées et figées avant l'apprentissage, mais sont en constante évolution tout au long de cet apprentissage (Lehmann, 1980). Quant à l'apprentissage du français, cette « plus belle langue du monde » ainsi que les nombreux stéréotypes sur la culture française (France romantique, pays des belles lettres et de l'art...) sont sans doute des facteurs incitateurs d'apprentissage de FLV2, et placent de ce fait les motivations initiales des apprenants dans l'ordre de l'idéal. Ce n'est qu'au fur et à mesure de l'apprentissage que ce fantasme s'estompe pour laisser place à de nouveaux besoins liés à de nouvelles attentes et motivations plus définies.

Cette fascination pour la langue et la culture françaises n'est cependant que la seconde motivation du choix porté sur le FLV2. En effet, interrogés sur les raisons pour lesquelles ils ont choisi le français en seconde langue, les apprenants placent en tête de leurs réponses les réalités de la demande du marché du travail actuel, devant l'intérêt pour la langue et la culture françaises.

Tableau 1 Pour quelles raisons avez-vous choisi d'apprendre le français ?	
pour mieux répondre à la demande du marché du travail en bilingues	69 %
par intérêt pour la langue française	46 %
pour obtenir le certificat de « français deuxième spécialité »	41 %
par intérêt pour la culture française	39 %
pour utiliser la langue française dans ma spécialité	32 %
par désir de poursuivre mes études en France	27 %
*le total des pourcentages est supérieur à 100, les enquêtés ayant pu donner plusieurs réponses (Il en est de même pour les tableaux ci-après)	

Si les étudiants ont choisi d'apprendre le français pour des motivations à la fois instrumentales telles leur avenir professionnel ou la poursuite de leurs études en France, et intégratives telles l'intérêt pour la langue et la culture françaises, et si les chiffres correspondant à ces deux types de motivations sont tous élevés, une analyse plus poussée des données collectées révèle cependant que les étudiants qui ont choisi d'apprendre le français dans une visée intégrative (intérêt pour la langue - intérêt pour la culture - intérêt pour la langue et la culture) ne représentent respectivement que 7%, 3% et 3% des apprenants. Par conséquent, seuls 13% des étudiants apprennent le FLV2 par pur intérêt pour la langue et/ou la culture françaises. La majorité des apprenants envisage davantage l'apprentissage du français comme un atout dans une perspective d'avenir professionnel et se rend parfaitement compte de la compétitivité des bilingues dans nos sociétés contemporaines. Ce sont des données en phase avec ce que l'on constate dans d'autres pays. On n'apprend plus une langue pour le plaisir mais par besoin professionnel.

Dans la mesure où cette formation de FLV2 engage un coût financier, l'établissement, pour retenir son public, se doit d'essayer de répondre pleinement aux attentes de ses étudiants. Une vision d'ensemble de ces attentes est donc absolument nécessaire.

Les bénéfices de l'enseignement/apprentissage de la culture dans la classe de langue ne sont plus à démontrer et le tableau ci-dessous souligne l'intérêt des étudiants pour la vie quotidienne, culturelle et sociale des Français.

Tableau 2 En plus des connaissances linguistiques, à quels aspects de la France vous intéressez-vous ?			
coutumes et les mœurs	81 %	éducation	39 %
société	63 %	économie	37 %
littérature et art	60 %	politique	24 %
connaissances relatives à ma discipline	43 %	sciences et technologie	22 %

Ce point soulève une question au cœur de nos préoccupations, à savoir « comment introduire la culture française dans la classe de français ? ». A cet effet, nous avons mené une expérience de préparation collective de cours de civilisation française. Chaque enseignant a été chargé de préparer, sous forme de Power Point (PPT), deux ou trois séances de travail, sur des thèmes accompagnant ceux de la méthode (*Manuel de français langue étrangère*, Editions de Traduction de Shanghai). Chaque enseignant a ainsi conçu des ressources en plus de s'impliquer dans la conception de celles de ses collègues, et ces nouveaux outils ont été mis à la disposition de toute l'équipe enseignante. Cette préparation collective de cours a été bien accueillie chez les enseignants qui y ont trouvé une double satisfaction : la création de telles ressources a permis de soulager le travail de recherche de préparation desdits cours, et de ce fait de décharger les enseignants de nombreuses heures supplémentaires, en plus de créer des échanges animés et constructifs au sein d'une équipe qui n'a pas forcément l'habitude de la pratique du travail en groupe. Une série de PPT a ainsi été créée, portant sur des thèmes variés tels la France et les pays francophones, les fêtes en France, le savoir-vivre à table, le système de protection sociale en France... D'après les observations de classe, ces supports ont largement séduit les étudiants, qui estiment en effet que ce type de présentations permet une meilleure compréhension de la France et modifie positivement l'atmosphère de la classe.

Une nouvelle idée est alors née : pourquoi ne pas demander aux étudiants de jouer le rôle de 'professeur' en préparant et dirigeant eux-mêmes des séances de civilisation française sur des thèmes de leur choix ? Cette démarche a été expérimentée sur une classe. Enthousiasmés, les étudiants ont présenté des documents de très grande qualité sur des thèmes d'une plus grande diversité, et les enseignants ont par ailleurs remarqué que le taux d'absentéisme avait considérablement diminué dans cette classe. Une expérience qui offre un bel exemple d'autonomie et de responsabilisation de l'apprenant dans son apprentissage, et devrait être généralisée à l'ensemble des classes de français. En même temps, elle investit les professeurs de nouveaux rôles, ceux de conseiller, négociateur, évaluateur auprès des apprenants autonomes.

Soulignons également que 43% des étudiants souhaitent que les contenus de leur formation en FLV2 recourent les thématiques de leur spécialité. Transformer le cours de FLE en cours de français de spécialité n'est pas envisageable, les champs d'étude des apprenants étant bien trop disparates ; cependant, les pratiques de classe sont en train d'évoluer puisque, dans le but de répondre aux besoins des apprenants, les enseignants de français profitent à présent de chaque occasion pour introduire des connaissances générales relatives aux diverses disciplines des apprenants.

Comme nous l'avons constaté dans l'étude des tableaux précédents, les étudiants de FLV2 désirent découvrir la France dans ses différents aspects (éducation, économie, politique, sciences et technologie...) à travers l'apprentissage de la langue tout en attachant une grande importance au côté pratique de cette apprentissage, c'est-à-dire la maîtrise de la langue. Leur objectif est fonctionnel et vise, pour 80% des apprenants la communication avec les locuteurs natifs dans des situations de la vie courante. Dans cette perspective, l'exactitude

linguistique leur importe moins que l'acquisition d'une compétence leur permettant un dialogue en situation réelle. La majorité des étudiants accorde de ce fait davantage d'importance aux compétences orales, l'écrit se limitant dans une certaine mesure au plan familial (lettres/ courriels...). Nous constatons en effet que les apprenants dont l'objectif d'apprentissage est de lire des textes spécialisés sont peu nombreux. Comme le montre le tableau suivant :

pouvoir communiquer avec aisance avec un locuteur natif et participer activement à une conversation dans des situations de vie courante	80 %
pouvoir lire des articles sur des sujets familiers	49 %
pouvoir écrire des lettres, des notes et des rapports simples sur un sujet familial	43 %
pouvoir lire des articles spécialisés relatifs à ma discipline	20 %

Au niveau de la répartition des différents cours, la grande majorité des apprenants insatisfaits du curriculum proposé se plaint de l'insuffisance de cours de « compréhension orale » et de « production orale » ainsi que l'indique le tableau suivant :

oui	64 %			
non	36 %	raisons	trop peu d'heures de 'production/compréhension orales'	69 %
			trop peu d'heures de lecture rapide	22 %
			trop d'heures de français général	19 %

Désirant davantage de « lecture rapide » qui vise à élargir leurs connaissances lexicales des apprenants et à approfondir leur compétence de lecture, les apprenants considèrent que ce cours leur permet d'élargir leur champ de connaissances et il est également important de mentionner qu'un nombre relativement élevé d'étudiants souhaite réduire le nombre d'heures de « français général », principalement axé sur la systématisation grammaticale. Conscients que le français n'est que leur 2^{ème} langue, la préoccupation essentielle des étudiants est la pratique de la langue en situation réelle et, comme nous l'avons constaté, ils attachent moins d'importance à son exactitude morphosyntaxique qu'à sa visée fonctionnelle.

En outre, vu le nombre élevé d'étudiants et la disponibilité limitée des enseignants de français, phénomène généralisé dans les établissements supérieurs chinois, une répartition double des effectifs selon les « caractéristiques » des différents cours proposés a été mise en place. Les cours de « français général » et de « lecture rapide », axés sur la transmission des connaissances, sont destinés à des groupes relativement importants (50-80 étudiants) tandis que les cours de « compréhension orale » et « production orale » qui exigent une participation et interaction actives entre apprenants et avec l'enseignant sont des groupes de taille réduite (20-25 étudiants). 88 % des étudiants approuvent cette répartition alors que les 22 % restant souhaitent une généralisation des groupes de petite taille afin de favoriser les interactions en classe.

2. Plurilinguisme et situation d'apprentissage des étudiants de FLV2

Le plurilinguisme désigne la compétence d'un acteur qui maîtrise, à des degrés divers, plusieurs langues. Cette compétence se présente généralement comme déséquilibrée, mais peut faciliter les apprentissages ultérieurs dans le domaine langagier et culturel (Coste et al., 1998). Les étudiants chinois de FLV2 sont plurilingues dans le sens où en plus de leur langue maternelle, ils ont étudié l'anglais dès le secondaire et poursuivent cet apprentissage à l'université, l'anglais étant un cours obligatoire pour les non-linguistes. Une auto-évaluation du niveau acquis de cette 1^{ère} langue étrangère apprise révèle que 15% se considèrent comme d'excellents anglophones, 60% comme bons anglophones et 21% comme anglophones moyens. Seuls 4% s'estiment incompetents en anglais LV1. Les notes que les étudiants ont obtenues dans leurs cours d'anglais et leurs diverses pratiques de cette langue leur fournissent dans une large mesure des critères de cette auto-évaluation. Certaines similitudes entre le français et l'anglais sur le plan lexical et grammatical nous ont poussés à tenter de faciliter l'assimilation de la langue française chez les apprenants en introduisant l'anglais comme langue de médiation dans la classe de FLE. Cette démarche a suscité un vif intérêt, car 68% des étudiants soulignent le fait que la comparaison de ces deux langues permet une compréhension plus rapide et efficace du français LV2 et 54% affirment que l'expérience de l'apprentissage de leur 1^{ère} langue étrangère consolide leur confiance dans celui de la seconde. 16% des apprenants estiment néanmoins que l'introduction de l'anglais est susceptible de créer des confusions entre les deux langues. Une réflexion plus poussée mériterait d'être menée sur l'usage de la première langue étrangère apprise comme médiation avec la langue cible.

Du point de vue didactique, Cuq et Gruca (2003) distinguent la situation d'apprentissage endolingue qui se déroule partiellement ou totalement dans un pays où la langue cible est parlée (apprendre le français en France) de la situation exolingue où la langue cible n'est pas parlée dans le pays de son apprentissage (situation des étudiants chinois apprenant le français en Chine). Louise Dabène (1990) nomme ces deux situations le « contexte homoglotte » et le « contexte alloglotte ». Dans le contexte alloglotte, comment apprendre le français hors de la classe ? Cette interrogation appelle la suivante, le curriculum créé dans la situation exolingue stimule-t-il réellement les apprenants ?

Par comparaison du temps passé à leur apprentissage de LV1, les étudiants en consacrent très peu à l'étude du français LV2 en dehors de la classe, endroit qui reste le lieu privilégié d'apprentissage. Interrogés sur la durée quotidienne d'étude du français, 48% déclarent s'y atteler moins de 30 minutes par jour et 37% y consacrent de 30 minutes à une heure. Quant au contact avec la langue française en dehors de la classe, la majorité affirme avoir l'occasion d'utiliser le français dans différentes circonstances.

Tableau 5 Utilisez-vous le français en dehors de la classe ? Si oui, à quelles occasions ?

oui	78 %
sources audio-visuelles (télévision, radio, film, musique etc.)	80 %
lectures diverses	40 %
Internet	22 %
contacts directs avec des Français	17 %

Notre époque hautement informatisée permet dans une certaine mesure de combler le manque de contacts directs avec les locuteurs natifs. Parmi les étudiants ayant des contacts réguliers avec le français, 65% se disent satisfaits de leurs expériences, alors que 32% éprouvent des frustrations liées à l'étendue de leurs connaissances linguistiques en situation de communication réelle. 4% se disent à la fois satisfaits et frustrés, la difficulté résidant dans le « comprendre et se faire comprendre ». Cette proportion nous paraît légitime dans la mesure où il serait utopique de la part des étudiants de croire qu'un apprentissage de 300 heures (lors de notre enquête) permet une réelle 'maîtrise' de la langue.

Par ailleurs, il est à signaler que la constitution des classes de FLV2 (regroupant des étudiants issus de disciplines différentes) satisfait une grande majorité des apprenants (62%). Les étudiants insistent en effet sur le fait qu'une telle classe pluridisciplinaire permet de se mettre au courant sur d'autres domaines dans le contexte français, d'élargir ses connaissances ainsi que son cercle d'amis. Ce constat implique que les apprenants ne considèrent pas la classe comme un lieu de pur apprentissage linguistique mais comme un espace qui favorise l'ouverture d'esprit et l'acquisition de différents savoir-vivre. En ce sens, le point de vue des apprenants chinois rejoint celui du Conseil de l'Europe dans l'idée que l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes aident les jeunes à se construire une « citoyenneté démocratique ».

La grande majorité de nos enquêtés formulent enfin le souhait de poursuivre leur apprentissage du français, ce qui pourrait élargir les perspectives de l'enseignement du FLV2 dans les universités chinoises.

oui	93 %	inscription aux cours avancés proposés par l'université	57 %
		poursuite d'étude en auto-apprentissage	52 %
		inscription en centre de formation linguistique	22 %
non	6 %	possibilité limitée d'utiliser le français à l'avenir	47 %
		« certificat de français deuxième spécialité » obtenu	41 %
		manque d'intérêt et/ou de talent pour les langues vivantes	24 %
incertains	1 %		

3. Conclusion

L'objectif des étudiants chinois de FLV2 n'étant pas de devenir interprètes, traducteurs, ou professeurs de français, mais de « simples » usagers compétents de la langue française dans la vie courante, les apprenants privilégient ainsi la compétence de production/compréhension orales dans leur apprentissage, qui représente par ailleurs pour eux surtout une ouverture au monde francophone.

Face à ce public socialement homogène et hétérogène dans la diversité des contextes disciplinaires impliqués, une pédagogie éclectique s'avère nécessaire. Les démarches entamées depuis la rentrée universitaire de 2006 à l'Université Sun Yat-sen telles la combinaison de manuels chinois et françaises, la

répartition double des effectifs selon les « caractéristiques » des différents cours proposés, la conception collective de supports pédagogiques impliquant enseignants et étudiants, l'introduction de la première langue étrangère apprise comme langue auxiliaire dans l'apprentissage de la LE2... traduisent notre souhait de tenir compte des spécificités de ce public-étudiant de français langue seconde afin de mieux y promouvoir l'enseignement - apprentissage du FLV2, et dans le respect de la configuration institutionnelle du programme d'enseignement des établissements supérieurs chinois.

Notes

¹ Cette enquête a été menée dans le cadre du 11^e Plan Quinquennal des recherches en Philosophie et en Sciences sociales de la Ville de Canton Année 2007 (广州市哲学社会科学发展十一五规划2007年度课题研究成果)

² Remerciements : Nous tenons à remercier vivement Mademoiselle Frédérique Aron pour ses relectures et ses remaniements minutieux de notre article.

Bibliographie

Coste D., Moore D., Zarate G., 1998. « Compétence plurilingue et pluriculturel ». *Le Français dans le Monde*, n° juin.

Cyr P., 1998. *Les stratégies d'apprentissage*, Paris : Clé international.

Cuq J.-P., Gruca I., 2003. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble : PUG.

Dabène L., 1990. « Diversité des situations d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère ». In Dabène, L. et al.: *Situations et rituels dans la classe de langue étrangère*. Paris : Crédif-Hatier, pp.6-21.

Gardner R.C., Lambert W.E., 1972. *Attitudes and motivation in second language learning*. Romley, Mass. : Newbury House Publishers.

Lehmann D., 1980. « Français fonctionnel, enseignement fonctionnel du français. » In Galisson R.(ed.) : *Lignes de force du renouveau actuel en D.L.E.* Paris : Le Clé international.

Wenden A. L., 1987. « Conceptual background and utility ». In : Wenden A., Rubin J.(eds.), *Learner strategies in language learning*. Englewood Cliffs : Prentice-hall.

Wenden A. L., 1991. *Learner strategies for learner autonomy*. Englewood Cliffs : Prentice-hall.